

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 16 juin 2022**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 11

**Etaient présents :** TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi – COUROUSSE Stéphanie – PASQUEREAU Sylvie – BRISSIER Régis

**Absents excusés :** ALBARET Coralie - GARDAN Nadine - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent

**Secrétaire de séance :** Cécile BEAUDUCEL

#### **Ordre du jour :**

- Atelier technique : Demande de fonds de concours à Vitré Communauté
- Devis concernant la numérisation et l'indexation des registres d'Etat Civil
- Classes 2 : Demande de mise à disposition de la salle municipale le 19/11/2022
- Présentation d'une proposition faite par un créateur de vidéo
- Réflexion sur le montant du budget pour la fresque
- Comptes-rendus : AG de l'AEJI et réunion RPE
- Vidéo réalisée par le service « patrimoine » de Vitré Communauté

#### **Ajout à l'ordre du jour :**

- Subvention de fonctionnement pour l'équipe masculine de volley
- Compte Rendu AG Asso Sportive
- Deuxième Devis pour la Sono
- Théâtre au village
- Atelier technique
- Axiom Fibre Optique
- Tour de garde des élections
- Date du prochain conseil
- Demande d'une ancienne habitante de Marpiré
- Réunion PCAET

#### **1 : Atelier technique : Demande de fonds de concours complémentaire à Vitré Communauté**

En complément de la délibération n°2021/53 en date du 19/11/2022 validant l'avant-projet et les demandes de subvention concernant la réhabilitation et l'extension du local technique, Madame le

Maire propose de solliciter à Vitré Communauté une enveloppe complémentaire de 34 500€ au titre du fonds de concours soit un total de 100 000€ (65 500€ + 34 500€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de solliciter une subvention complémentaire au titre du fonds de concours à Vitré Communauté, d'un montant de 34 500€,
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents concernant ce dossier.

## **2 : Devis concernant la numérisation et l'indexation des registres d'Etat Civil**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis de la société « NUMERIZE » concernant la numérisation et l'indexation des registres d'Etat Civil.

Après examen du devis concerné, le Conseil Municipal décide :

- de consulter la mairie de Domagné pour obtenir des informations complémentaires : habilitation, coût, officiel ?,

## **3 : Classes 2 : Demande de mise à disposition de la salle municipale le 19/11/2022**

Vu la demande de mise à disposition de la salle de fêtes, faite par le groupe organisant le repas des classes 2 de la commune, pour le samedi 19 novembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de louer la salle des fêtes gratuitement pour l'organisation des classes 2 prévue le samedi 19 novembre 2022

## **4 : Présentation d'une proposition faite par un créateur de vidéo**

Madame le Maire présente la société « TYDEO » reçue en mairie le 23 mai 2022. Pour l'instant, le conseil ne souhaite pas donner suite.

## **5 : Réflexion sur le montant du budget pour la fresque**

Un échange a lieu sur la fresque : coût, impliquer les ados l'été, encadrement par le prestataire. Chacun poursuit la réflexion en fonction de ses sources d'informations.

## **6 : Comptes-rendus : AG de l'AEJI et réunion RPE**

Un Compte-rendu de l'AG de l'AEJI est fait par Christelle.

Christelle fait un Compte-rendu sur la réunion du RPE. 6 Assistantes maternelles de Marpiré en activité actuellement. 27 présentes sur les 45 du territoire. L'animatrice a ré-expliqué les nouvelles modalités du RPE. La fréquentation baisse. L'accès ne sera plus autorisé aux familles aux ateliers à partir du 01/01/2022.

Devenir des ateliers ?

## **7 : Vidéo réalisée par le service « patrimoine » de Vitré Communauté**

Présentation de la vidéo et sera mise sur le site internet.

## **8 : Subvention de fonctionnement pour l'équipe masculine de volley**

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de subvention de fonctionnement 2022-2023 pour l'équipe masculine de volley qui évoluera au niveau national N3 la saison prochaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder :

- Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000€.

Le conseil rappelle que la mairie prend en charge le coût des fluides et de l'électricité de la salle des sports lors des entraînements et des matchs. Une sono vient aussi d'être achetée par la mairie (environ 8230€)

## **9 : Compte Rendu AG Asso Sportive**

Un compte-rendu de l'AG du Sport est fait.

## **10 : Théâtre au village**

Une convention est en cours de signature

## **11 : Atelier technique**

Les travaux de terrassement ont commencé ce lundi. La commission de travail se réunira plus régulièrement pour suivre les travaux.

## **12 : Demande d'une ancienne habitante de Marpiré**

Une marraine de l'association Enfant du Mékong souhaite organiser un barbecue solidaire sur un terrain du domaine public. N'habitant plus Marpiré, la mairie ne souhaite pas répondre favorablement à la demande.

## **13 : Date du prochain conseil**

Jeudi 28 juillet à 20h00

## **14 : Réunion PCAET**

Plan Climat Air Energie Territoriale : Réunion le mercredi 22 juin de 18h à 20h à Argentré du Plessis.